



FICHE DE POSTE : Responsable de la maintenance H/ F

Poste en itinérance entre les 4 hôtels de notre groupe

INTITULE DU POSTE : Responsable maintenance

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : Directrice Générale du Groupe

KM HOTELS COLLECTION

KM Hotels Collection par Karim Massoud, hôtelier inspiré.

Née en 2018, l'idée de cette petite collection d'hôtels s'impose lorsque ce self-made man ajoute au 10 Bis inauguré en 2016, trois autres adresses qu'il vient d'acquérir afin de les rénover et de compléter son nouveau cœur de métier : proposer des établissements à taille humaine, au charme confidentiel et au confort d'une classification 3 ou 4 étoiles.

Résolument tourné vers un service personnalisé et une proximité avec la clientèle, les établissements comptent volontairement entre 20 et 40 chambres afin de pouvoir cultiver cet esprit tant apprécié des clients, qui vivent ainsi leur séjour, professionnels ou de loisirs, « comme à la maison ».

Nos établissements :

www.le10bishotel-paris.com

www.le12hotel-paris.com

www.le37bishotel-paris.com

www.le46hotel-paris.com

MISSION

Le responsable maintenance a pour mission de vérifier le bon fonctionnement du matériel et des infrastructures des hôtels. Il assure la sécurité tout en optimisant les performances de chaque machine. Il propose des solutions et des améliorations techniques tout en évaluant les éventuels coûts. Il définit une liste d'actions préventives à réaliser régulièrement pour vérifier que tout fonctionne correctement. En cas de panne, il doit procéder à la réparation du matériel défectueux, changer une pièce ou alors l'élément dans son intégralité. Vous contrôlez l'application des normes de sécurité en vigueur et notamment celles relatives aux établissements recevant du public (ERP). Il est l'interlocuteur des entreprises extérieures en cas d'intervention. Les chambres ne doivent pas avoir de secret pour lui afin de pouvoir agir au mieux et rapidement sur les défauts récurrents.

Les tâches ci-dessus mentionnées sont non exhaustives et peuvent être amenées à évoluer compte tenu des impératifs liés à l'organisation des établissements

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Technique métier :

- Installe, règle et met à niveau le matériel
- Maintien des chambres et des espaces communs en état (peinture, agencement)
- Assure la maintenance d'équipements
- Organise les interventions de maintenance
- Nettoie, répare ou remplace les éléments défectueux
- Anticipe les problèmes pour les corriger
- Maintenance CVC/Electricité/Plomberie/TCE

Relation fournisseur/équipementier :

- Collabore avec les fournisseurs pour les interventions
- S'occupe des réclamations en cas de malfaçons
- Vérifie la qualité du travail effectué
- Gère les stocks de consommable
- Trouve les bons fournisseurs pour le matériel
- Gère les documents de maintenance

Communication avec les équipes de réception et d'étages :

- Suivi du document de maintenance rempli par la réception
- Communique sur l'usage des équipements afin d'en améliorer le rendement et l'usage sur la durée
- Sensibilise le personnel d'étage sur les bonnes pratiques du matériel en chambre

Hygiène / Sécurité des personnes / Environnement :

- Assure la propreté de son travail
- Assure la sécurité des biens et des personnes
- Veille au respect des réglementations en matière de santé et de sécurité
- Veille à la propreté de son lieu de travail et à la sécurité alimentaire en respectant au quotidien les règles d'hygiène HACCP
- Connaît et applique les conduites à tenir en cas d'évacuation incendie
- Veille aux affichages réglementaires obligatoires

COMPETENCES REQUISES

Qualifications

- Expérience similaire en hôtellerie ou maintenance des bâtiments
- Habilitation électrique
- Compétences informatiques (traitement de texte, tableur, mail)

Savoir-faire

- Compréhension des activités et de l'administration d'un hôtel, englobant les ventes, la tarification, l'optimisation des revenus et le marketing
- Capacité à travailler efficacement sous pression et à s'adapter à un environnement de travail qui évolue
- Capacité à communiquer à tous les niveaux
- Capacité à former en interne les membres de l'équipe et à développer leurs compétences
- Capacité à travailler efficacement en équipe, sens de l'initiative et de l'anticipation

Savoir-être

- Capacité de prise de décisions
- Aptitude à communiquer, à l'oral comme à l'écrit
- Compétences organisationnelles
- Capacité à travailler en autonomie
- Bonne présentation et éloquence

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat à durée indéterminée à temps complet (39)
- Statut agent de maîtrise
- Horaires en fonction de l'activité
- Scooter électrique à disposition
- Prise en charge des frais de transports à hauteur de 50%
- Indemnité repas